



Ecole de St Jean
Accompagnateur/trice de randonnée
Formation 2016-2017

L'Association pour la Formation d'Accompagnateurs en Moyenne Montagne (AFAMM) présente le programme complet de sa formation. Elle est construite selon le règlement et les directives du Brevet fédéral et permet de s'inscrire aux examens fédéraux annuels.

Texte introduction

Le tourisme de montagne s'intensifie dans le temps et de plus en plus de personnes profitent de celle-ci pour pratiquer différentes activités : marche, vélo, trottinette, course à pieds, ski, etc. L'accompagnateur de randonnée constitue un maillon important dans la chaîne des services touristiques.

Certains touristes souhaitent retrouver des émotions ancestrales telle que la liberté en s'évadant loin de tout village, par les chemins et les sentiers, voire les bisses.

« La montagne est belle » chantait Jean Ferrat ! Pour s'évader dans des terres inconnues, profiter des paysages et se dégager de l'organisation d'une randonnée, les personnes font appel à des experts de la montagne, qui se professionnalisent dans l'accompagnement en randonnée afin d'offrir des souvenirs inoubliables et des moments de pur bonheur.

Il tient à cœur au comité de former des experts de la montagne pour offrir aux randonneurs non seulement la sécurité lors de la course, mais également une connaissance sur les aspects culturels et humains des massifs parcourus, d'autres connaissances de gastronomie, d'habitat, de modes de vie et traditions, d'histoire et légendes. Il favorise les rencontres avec les populations locales (agriculteurs, éleveurs, bergers, artisans...).

Cette formation apporte les multiples compétences telles qu'un sens relationnel développé, une bonne dose de pédagogie, des compétences narratives et toutes les notions de base exigées pour l'obtention du Brevet fédéral d'accompagnateur en montagne.

Le comité se joint à moi pour vous souhaiter plein succès dans votre formation et nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Pour le comité de l'association AFAMM : Christian Rion, Président de l'AFAMM



Comité de direction de l'AFAMM :

Christian Rion, président, Frédéric Monnet, membre, Christiane Favre, membre repr. De la Commune d'Anniviers.

Responsable pédagogique :

Martine Golay Ramel

Responsable de l'organisation :

Sylvie Peter

Responsable administrative :

Danielle Zufferey

Public

Toutes personnes souhaitant passer les examens pour obtenir le Brevet Fédéral d'Accompagnateur de randonnée

Des personnes souhaitant se former individuellement pour approfondir ses connaissances personnelles de la randonnée

Des personnes souhaitant optimiser les compétences d'une matière bien précise (Par exemple le module nature)

Structure de la formation

Cette formation est organisée selon un principe modulaire et articulée autour de 5 domaines :

- Sécurité
- Pédagogie
- Technique de terrain
- Dynamique de groupe
- Faune, flore et culture de la région

Elle se déroule sur 2 ans, à raison de 47 jours au total

Un stage de 4 jours (2 jours en hiver et 2 jours en été) sous la responsabilité d'un professionnel est exigé. Une liste de coach/accompagnateur est fournie lors de la formation. Un rapport de stage de 2 pages est demandé avec les points positifs et les points à améliorer. Il est fortement conseillé de l'organiser dans la deuxième année de la formation.

Un coaching pédagogique par téléphone ou Skype de 2x1h est proposé lors de la deuxième année pour faire le point sur la progression de l'apprentissage dans la formation. Cette prestation est facultative.

Buts

Cette formation s'inscrit dans les priorités de la politique liée à la sécurité et au développement du tourisme en basse ou moyenne montagne. L'accompagnateur/trice de randonnée est un/e professionnel/le prestataire de services dans le domaine du tourisme, de l'éducation et du loisir. Ses clients sont des individus ou des groupes (familles, institutions, entreprises, écoles, etc.).

Il/elle est capable de :

- développer et offrir un programme d'activités pour des clients (randonnée, raquettes à neige, visite de sites, trekking) sans recours à des moyens techniques de progression dans la montagne)
- organiser, gérer, animer et guider en respectant les normes usuelles de sécurité, en ville, à la campagne, de la plaine à la moyenne montagne
- s'appuyer sur des techniques pédagogiques d'animation, des connaissances naturalistes, culturelles, historiques et économiques régionales et locales, voire des connaissances personnelles
- apporter une plus-value à ses prestations en tissant les liens entre les différents domaines de compétences du métier, en suscitant l'enthousiasme
- s'adapter aux situations telles qu'elles se présentent, tout en prenant des initiatives motivant ses clients
- connaître les spécificités régionales concernant la protection de la nature et des paysages, se soucier de développement durable lors de l'élaboration de produits touristiques et se comporter de manière appropriée dans les zones protégées
- gérer une situation d'accident

Modules

La formation d'accompagnateur de randonnée est construite en 10 modules de 3 à 5 jours consécutifs selon le programme détaillé ci-dessous :

Tests d'entrée

Durée : 2 jours

Date : 10 et 11.10.2015

Descriptif : ce test d'entrée permet d'examiner les aptitudes du participant

Module 1

Sécurité : assurer la gestion des risques en toutes saisons

Durée : 6 jours

Date : 18 au 23 .04.2016

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : les risques au minimum en toute circonstance, les moyens d'orientation, les facteurs de réduction (gestion des risques), faisabilité d'une course d'après les conditions, mesures nécessaires



pour une action de sauvetage, utilisation du matériel technique, les premiers secours, connaissances médicales de base.

Module 2

Nature - base

Durée : 6 jours

Date : 13 au 18.06.2016

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : Expliquer les mécanismes et les fonctions d'un écosystème, les 3 règnes : animal, végétal et champignons / lichens, les groupes d'animaux et quelques espèces animales indigènes, les traces et indices de présence animale, quelques associations végétales et leurs espèces typiques, les fonctions de la forêt, les fonctions des différentes parties d'une plante, utilisation d'un ouvrage de référence et référence Internet.

Module 3

Conduire et animer un groupe

Durée : 3 jours

Date : 23 au 25.06.2016

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : communication claire et adaptée avec les clients, l'écoute active, leadership, l'utilisation du matériel pour le client, les besoins du client, gestion des conflits, les différentes méthodes d'animation, la pédagogie active, adaptation de la pédagogie à la situation (groupe, environnement).

Module 4

Trek itinérant : planifier une randonnée

Durée : 5 jours

Date : 5 au 9.09.2016

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : planification d'un itinéraire et ses variantes, identification des difficultés du parcours en s'informant ou en reconnaissant le terrain, l'itinéraire le mieux adapté au groupe / client, le groupe cible en fonction de la difficulté de l'itinéraire, les aspects essentiels de la nature et de la culture dans la planification de la randonnée, optimisation si nécessaire de ses compétences en fonction de la randonnée, développer son sens de l'observation, le matériel nécessaire, les principes et pratique du camp / bivouac en été.



Module 5

Saison hivernale - base

Durée : 5 jours

Date : 23 au 27.01.2017

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : orientation, outil de navigation, la neige et les avalanches (méthode 3x3, méthode de réduction graphique), lecture du terrain, pratique de la marche en raquette, Théorie et pratique de DVA, médecine de montagne en hiver, les principes et pratique du camp / bivouac en hiver. Présentation du brevet fédéral.

Module 6

Saison hivernale - approfondissement (en France)

Durée 5 jours

Date : 13 au 17.03 2017

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : nature et faune hivernales, les différents dangers, bivouac en hiver, pratique du groupe

Module 7

Nature - approfondissement

Durée : 6 jours

Date : 24 au 29.04.2017

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : Les chaînes alimentaires typiques, les principes de la formation des Alpes, du Jura et du Moyen Pays, l'influence des glaciers dans le paysage, l'influence de l'eau comme élément structurel du paysage (érosion, phénomènes karstiques), les phénomènes météorologiques principaux, identification de quelques planètes, étoiles, constellations, les roches locales dans le contexte des quatre types de roches.

Module 8

Botanique

Durée : 2 jours

Date : 13 au 14 .05.2017

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : quelques associations végétales et leurs espèces typiques, les fonctions des différentes parties d'une plante, utilisation de livre de référence, observation sur le terrain.



Module 9

Marketing et administration

Durée : 2 jours

Date : 20 au 21 .05.2017

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : droits et devoirs, les assurances obligatoires, les bases légales, le public cible, création d'un produit et / ou un programme, les réservations, calcul d'un budget, stratégie promotionnelle pour la diffusion des produits, évaluation des expériences faites, création de son réseau de partenaires, conseil au client.

Module 10

Trek itinérant – approfondissement

Durée : 5 jours

Date : 22 au 26.05.17

Horaire : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Contenu : pratique de la randonnée en lien avec le contenu du module 4, tisser des liens entre les différents domaines de compétences du métier, respect des personnes et des lieux, l'utilité de l'auto-évaluation, les réserves psychiques et physiques, susciter l'enthousiasme et la créativité, responsabilités et initiatives de l'accompagnateur.

Test final :

Une présence de 80% au cours est exigée pour s'inscrire au test. La réussite de celui-ci donne droit à un certificat de l'École de St Jean. Possibilité par la suite de s'inscrire aux examens du Brevet fédéral d'accompagnateur/trice de randonnée. Des informations seront transmises lors de la formation.

Date : 24 ou 25 juin 2017 et 7 ou 8 octobre 2017

Supports de cours

L'école soutient la pratique paperless. Une clé USB est remise à chaque participant et les supports de cours seront remis en version électronique.

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

Une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, un certificat médical datant de moins de 6 mois de non-contre-indication à l'exercice de la profession d'accompagnateur de randonnée, un entretien téléphonique ou Skype, un fort intérêt pour la randonnée et une expérience personnelle, pouvoir assumer le financement de la formation.

Les candidats sont informés par courrier de la suite donnée à leur candidature.

Finances d'inscription

Avant chaque module, une facture est envoyée pour régler celui-ci. Le règlement doit être impérativement effectué avant le module.

Le prix d'un module est renseigné sur demande.

Les nuitées et repas ne sont pas compris dans le prix. Un forfait est proposé pour chaque séjour. Il est facturé par l'AFAMM.

Lieux de formation

L'essentiel de la formation est donnée au Gite de St Jean :

Rue de St-Jean d'en Haut Tél : +41786383331
Ch 3961 St Jean/ Suisse Mail : seb.planchamp@gmail.com

Des déplacements en Valais sont possibles pour une nuitée. Les participants seront prévenus suffisamment à l'avance.

Le module 6 se déroule en France :

Le lieu à définir

Conditions annulation

En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, l'AFAMM se réserve le droit d'annuler ou reporter le module.

En cas de désistement plus de 60 jours avant le début de la formation, un montant pour frais de dossier est dû (CHF 500.- pour la formation et CHF 200.- par module pour les inscriptions modulaires).

En cas de désistement moins de 60 jours avant le début de la formation ou en cours de formation, 50% du montant de la formation non effectuée reste dû. Tout désistement doit être annoncé par écrit au secrétariat.

Renseignements et conseils

Responsable de l'administration :

Danielle Zufferey
Tél : 027 475 60 41
Mail : secretariat@accompagneurs.ch